PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

L'écho des boucles

n°15 - Février 2012

Journal d'informations destiné aux habitants du Parc

Actus
Coin de Parc
Imaginons notre Parc de demain
Zoom Biodiversité
Seinoo

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

C'est dans l'air !

Parc en fête

15 avril 2012

dimanche

de 10h à 18h

ENTRÉE GRATUITE

Maison du Parc
Notre-Dame-de-Bliquetuit
(à proximité du Pont de Brotonne, rive gauche)

"Une autre vie s'invente ici..."

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Rens. : 02 35 37 23 16 - www.pnr-seine-normande.com

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

édito

2012 un nouveau souffle pour Notre Parc naturel régional

Début décembre, le comité syndical a voté le projet de Charte à une très large majorité. Une première étape cruciale a donc été franchie, mais d'autres s'annoncent. En effet, à la lecture de ce magazine, notre projet de territoire est actuellement dans les mains du Conseil National de la Protection de la Nature. Cet organisme consultatif placé auprès du Ministre de l'Environnement est chargé d'examiner et d'émettre un avis sur les projets de charte des Parcs naturels régionaux. Une réécriture de la charte, une nouvelle validation en comité syndical, puis l'approbation par le Conseil Régional de Haute-Normandie mènera le projet en enquête publique, en septembre et octobre de cette année.

Encore bien des étapes marqueront cette année 2012, avant d'arriver à la signature du décret de la charte par le Premier Ministre, en novembre 2013, vous en serez informé par votre revue l'Echo des Boucles.

Les actions, les services et les projets continuent d'être menés. Vous aurez un aperçu dans ce numéro des actions concrètes qui ont été réalisées avec les communes, les habitants et les associations du territoire.

De nombreuses animations vous sont encore proposées cette année. Elles vous feront découvrir nos riches patrimoines, tant culturel que naturel. Le calendrier des animations du Parc sera disponible fin février 2012 à la Maison du Parc, dans les lieux publics et sur le site Internet du Parc www.pnr-seine-normande.com.

Dimanche 15 avril, c'est le grand retour de Parc en Fête. Vous étiez plus de 8 000 en 2010, nous vous attendons aussi nombreux cette année. Le thème de l'air est à l'honneur, vous trouverez en page 6 de ce magazine le programme complet de cette journée gratuite qui vous est destinée.

Notre Parc naturel régional se doit d'être à la pointe de la technologie et proche de chacun d'entre vous. Précurseur en matière de démocratie participative, c'est tout naturellement que nous vous invitons à rejoindre notre réseau social sur Internet. Seinoo.fr vous offre tous les outils actuels pour communiquer, partager et échanger sur notre vie quotidienne au sein de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous très prochainement, dès le 15 avril pour la fête du Parc et dès maintenant sur notre réseau social.

Jean-Pierre GIROD,
Président

Très cordialement,

Sommaire

04 Actus en bref

06 Actus à venir

09 Coin de Parc
Le patrimoine sous toutes ses coutures
Premiers coups de pelle... en attendant la récolte !

10 Charte

12 Zoom biodiversité
Le retour du grand migrateur

13 Portraits d'assos
Au chevet de la Presqu'île
Associations sans frontière à Conteville

14 Les coulisses du Parc
Les hommes de l'eau

15 Le Parc en action
Nouvelles ailes pour une nouvelle vie
Les arts du cirque à l'école
Heureux comme un poisson dans la Risle
Un lien étroit entre nature et économie

17 Portrait d'habitant
Antoine le Jardinier... la culture du possible

18 Le coin des lecteurs

19 Recettes
Qui s'y frotte... l'adopte !

20 Seinoo
Le réseau social des habitants du Parc

La vie foisonne dans la Fontenelle

Fin 2010, la Fontenelle retrouvait son lit d'origine sur un tronçon de 1200 m à Saint-Wandrille-Rançon.
Un an plus tard, le syndicat de bassin versant Caux - Seine, maître d'œuvre de l'opération, a souhaité évaluer la qualité écologique de cette nouvelle portion de rivière en réalisant une pêche électrique. Le Parc, avec la coopération de la Fédération de la Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, a donc réalisé deux pêches. Les résultats sont très satisfaisants avec 8 espèces recensées dont 4 typiques des cours d'eau normands (truite Fario, chabot, anguille, épinochette). Grâce à l'absence d'ouvrage sur ce tronçon, des espèces venant de la Seine comme le flet ont aussi été relevées.
Enfin, il est important de préciser le développement rapide de la végétation dans la Fontenelle et à ses abords, occasionnant une diversité d'habitats favorable au bon fonctionnement de la chaîne alimentaire.
Cette action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Les fossés inventoriés

L'an dernier, le Parc a mené une étude sur les réseaux hydrauliques (fossés et cours d'eau) de la boucle de Brotonne. Il s'agissait de réaliser un état des lieux précis des réseaux en répertoriant les caractéristiques de chaque tronçon : hauteur, largeur, pentes des berges, nature du sol, ouvrages hydrauliques, obstacles aux écoulements, environnement du fossé, etc. Le patrimoine écologique a aussi été évalué grâce à des inventaires faunistique et floristique. Historiquement, les fossés ont été créés afin d'abaisser les niveaux d'eau des terrains humides. Ils jouent ainsi plusieurs rôles : hydraulique, socio-économique, et écologique en favorisant notamment le déplacement des espèces. L'étude présente des préconisations de gestion pour l'ensemble des réseaux hydrauliques de ce secteur. Une présentation a été faite aux élus et habitants lors d'une réunion publique à Notre-Dame-de-Bliquetuit.
Cette action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Le livre fait sa promo

Depuis 29 ans, le Festival du Livre Jeunesse se tient à Rouen au début du mois de décembre.
2e festival de France après celui de Montreuil, il réunit éditeurs, auteurs institutionnels et associations liés au livre. Comme chaque année, l'Association pour l'Animation dans le Parc y tenait un stand pour présenter le Parc, le développement du livre et de la lecture sur le territoire et son action en matière de lutte contre l'illettrisme.
Des collaborations de fonds sont menées tout au long de l'année en partenariat avec le festival (formations, création de jeux littéraires, etc.) dans un but commun de promotion du livre et de la lecture publique.

Attention… traversée d'amphibiens à St-Wandrille

La Départementale 33, qui mène de l'Abbaye vers Rançon, est une zone migratoire pour les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres).
En février-mars, les adultes sortent d'hibernation et se reproduisent dans les mares du marais.
Indispensables à l'équilibre de la nature, les amphibiens sont protégés au niveau national. Ils sont des bio-indicateurs, c'est-à-dire qu'ils réagissent précocement aux modifications de l'environnement. Depuis les années 1980, 32 % des espèces sont menacées d'extinction dans le monde.
Le territoire du Parc héberge encore 14 espèces d'amphibiens, mais cette richesse est vulnérable. C'est pourquoi le Parc réalise actuellement un inventaire afin d'analyser leurs migrations prénuptiales. En concertation avec la municipalité, les riverains et le Département, il essaiera d'établir des solutions durables pour les protéger lors des migrations. Il pourrait s'agir de pose de panneaux informatifs ou de fermetures ponctuelles la nuit de la D33.
Cette action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

18 000 végétaux plantés !

Depuis des années, le Parc propose un service de commandes groupées de plantation.
Deux campagnes ont lieu chaque année, en novembre et en janvier. La commande groupée de cet automne constitue un record depuis que le Parc a lancé cette opération il y a plus de 20 ans maintenant. Plus de 160 personnes ou collectivités ont passé commandes, représentant 17 900 arbres et arbustes. Il s'agit pour la plupart de plants de haies, des essences locales bien-sûr (hêtre, charme, cornouiller, viorne, etc.), mais aussi des plants de hauts jets et des arbres fruitiers.
Le cru fin 2011 était donc excellent, quand sera-t-il de celui de 2012 ? Rendez-vous à l'automne, l'info sera donnée sur notre site Internet.

Nettoyage écologique des berges de la Seine

Dans le cadre du projet "Grande Seine 2015", le Département de Seine-Maritime a mis en œuvre des pratiques d'entretien concourant à une gestion écologique des berges de la Seine.
Cette démarche volontaire vise ainsi à redonner un caractère plus naturel aux berges de Seine, à développer la biodiversité et à limiter les impacts de la pollution des eaux, de l'air et des sols.
Cette gestion écologique se décline principalement en trois actions : la

gestion différenciée de la végétation, les travaux en génie végétal, ainsi que la renaturation des berges et rives de Seine.
La gestion différenciée contribue au développement de la biodiversité. Appliquée aux berges, elle prend deux formes : le fauchage raisonné (2 fois par an seulement) et un désherbage écologique sur les pentes des digues avec de la vapeur chaude associée au besoin à une mousse 100 % biodégradable.

De Duclair à Jumièges en deux roues

Pour vous permettre de circuler sans polluer, de manière paisible en profitant du paysage exceptionnel de la vallée de Seine, le Département et la CREA déploient conjointement un réseau de voies douces.
Dernièrement, c'est le tronçon entre Jumièges et Duclair qui a été aménagé. 18 kilomètres permettant de cheminer sur les routes départementales 64 et 65 ainsi que sur des voiries communales comme la Route des Fruits. L'itinéraire se fait en partie rive droite, puis rive gauche avec des traversées par les bacs de Mesnil-sous-Jumièges et de Duclair. Une signalétique conforme à la Véloroute du Val de Seine a été installée, des panneaux de signalisation directionnelle et des panneaux indiquant les sites touristiques importants à visiter hors de l'itinéraire.

Favoriser le maintien des prairies

Les Mesures Agro-environnementales territorialisées (MAE) sont un outil de contractualisation pour les agriculteurs, consistant au financement de mesures (maintien de prairies, réduction de fertilisation, etc.) pour une durée de cinq ans. Le Parc est reconnu comme opérateur sur les sites Natura 2000, les zones humides et les rivières de son territoire. Pour 2012, la surface proposée à la contractualisation est estimée à 670 hectares, représentant un budget de 790 000 euros sur ce territoire pour 5 ans. Les mesures allant de 197 à 355 euros par an et par hectare selon les niveaux de contrainte, sont financées par l'Agence de l'Eau, l'Etat et l'Europe. Sur l'ensemble du territoire du Parc, 5453 ha de prairies sont actuellement en contrat et bénéficient de ces financements. Le montage des dossiers est gratuit. Les agriculteurs intéressés doivent contacter le Parc rapidement pour vérifier l'éligibilité de leurs parcelles et effectuer le diagnostic nécessaire à la contractualisation car les dossiers doivent être montés avant le 15 mai.

Contact : Mathilde Allard
02 35 37 23 16

Des panoramas qui en disent long

Dans le cadre de l'itinéraire des panoramas en vallée de Seine, deux nouveaux sites ont été aménagés de tables de lecture paysagère : Saint-Maurice-d'Ételan et Jumièges.
La première, située à proximité de la mairie et nommée "De fleuve en polders", domine la vallée avec une vue qui ouvre sur les terrains alluvionnaires gagnés sur le fleuve après l'endiguement de la Seine au XIXe. Chaque site aménagé depuis 2000 développe un thème propre, afin de sensibiliser au paysage, résultat d'une influence à la fois naturelle, géologique et humaine.
La table de Jumièges, "Quand Jumièges était un port", située près de la cale du bac et de l'ancien chai à vin, évoque les liens entre l'abbaye et la vie du fleuve, les vergers, les passages d'une rive à l'autre.
Ces deux sites ont fait l'objet d'un partenariat entre le Parc, la commune, l'Office de Tourisme du Pays de Caux Vallée de Seine ou la Crea, le Comité Départemental de Tourisme de Seine-Maritime, l'Arehn et des associations locales.

quelques échos

Arbres remarquables au château d'Etelan

Françoise Boudier, propriétaire du château d'Etelan, et Maxime Boudier, ont été récompensés par l'association nationale ARBRES, qui a attribué le label tant convoité d'arbre remarquable à trois tilleuls du parc du château. Cette distinction récompense l'entretien, la présentation et la sauvegarde de ces trois magnifiques spécimens.

Le Parc soutient les associations

Réalisant actuellement un important travail d'archivage, le Parc a fait don de plus de 250 classeurs à des associations.
Ainsi, Europe Echange, travaillant sur un projet de développement durable à Tikaré au Burkina Faso, Transfert, en lien avec une école au Sénégal, et L'union pour Elle, soutenant des femmes atteintes de cancers du sein, ont bénéficié de cette action solidaire.

L'habitat durable fait salon

Le deuxième Salon de l'Habitat Durable a eu lieu le 19 novembre dernier à Pont-Audemer. Organisé par le Parc en collaboration avec la Ville, il a rassemblé de nombreux professionnels (architectes, conseillers énergie, artisans, banquiers, etc.). Des tables rondes sur le bâti traditionnel, la rénovation énergétique et les financements ont accueilli de nombreux participants.

Je randonne, tu randonnes…

Ce sont Allouville-Bellefosse et son célèbre chêne millénaire qui accueilleront le dimanche 9 septembre la Journée de la Randonnée. Un rendez-vous unique réunissant tous les types de randonnées existants en un même lieu et un même jour. Certaines randonnées sont spécifiquement prévues pour accueillir aussi les personnes en situation de handicap.

La cigogne blanche étudiée au collège

Une classe de 4e du collège de Bourg-Achard collabore avec le service éducatif du Parc pour le suivi et la protection de la cigogne blanche. Des sorties sur le terrain avec les scientifiques permettent aux élèves de connaître les mesures mises en place pour sa protection. Ils comparent ensuite en cours ces actions avec celles menées en Espagne, où les cigognes passent l'hiver, et étudient leur trajet migratoire en cours de géographie. Un voyage naturaliste et linguistique unique pour les élèves.

Parc en fête
C'est dans l'air !

Retrouvez le programme complet sur le site www.pnr-seine-normande.com, à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme, à partir de mars

Dimanche 15 avril 2012 à la Maison du Parc

La 5e édition de "Parc en Fête" se prépare. Cette année elle est organisée sur le thème de l'air.

A travers ce rendez-vous incontournable, le Parc et ses partenaires souhaitent valoriser le patrimoine naturel et culturel de la vallée de la Seine et favoriser l'échange. La fête est gratuite et s'adresse à toutes les familles. Certaines animations sont conçues pour être accessibles à certains handicaps. La Maison du Parc est labellisée "Tourisme et handicap".

Musique, théâtre, cirque, balades, expériences La drôle de roulotte scarabée et ses professeurs "Tournesol" ; ateliers pour dépister les odeurs, animations, démonstrations, rencontres sont proposés toute la journée, sur le thème de l'air… une foule d'activités ludiques, pour apprendre en s'amusant, et repartir avec une besace remplie de bonnes idées pour la maison et le jardin.

Ainsi, au fil de la journée, de nombreux rendez-vous sont prévus autour de pôles d'animation :

Air et nature : des jeux, des démonstrations pour comprendre les interrelations entre l'air et les animaux, les plantes, les arbres, les graines,

Air et l'énergie : du moulin à vent aux énergies renouvelables, gérer l'énergie aujourd'hui en rencontrant des professionnels,

Air que l'on respire : à l'intérieur et à l'extérieur, identifier les odeurs qui nous entourent, préserver la qualité de l'air dans sa maison, des ateliers forts en nez, sont proposés par Air Normand. Certains seront traduits en langue des signes. Une spécialiste de la santé de la maison vous aidera à améliorer la qualité de l'air chez vous,

Air et techniques : verreries, poteries, cerfs-volants, de tous temps… ils ont eu besoin de l'air et du vent. Visites, démonstrations, ateliers de fabrication au menu.

Et des spectacles qui ne manquent pas d'air :

Théâtre : Le Compas Austral présente son spectacle "Cousine Mancpasd'air",

Contes du vent : avec l'Association pour l'Animation,

Cirque : avec les associations "Ludocirque" et "Corps accords". Déambulations, jonglage, trapèze, spectacles, funambules, ateliers pour goûter aux joies du cirque,

Musique : des airs tzigane avec "Shifumi", de la déambulation musicale avec le Conservatoire de musique et de danse du Val de Seine.

Pour les papilles !!!

Il est possible de faire le plein de bons produits de notre région, un marché des producteurs est présent toute la journée. Une restauration est proposée aux visiteurs, avec des plats composés à base de produits locaux ou bio, à emporter.

Cette fête s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Les organisateurs, partenaires, exposants, s'engagent à réduire les impacts sur l'environnement.
Toujours dans un souci de protection de l'environnement, retrouvez Parc en Fête sur les sites de covoiturage des Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, regroupez-vous c'est plus drôle.

www.covoiturage76.net ou www.covoiturage27.net

La chaumière aux orties vers une démarche pédagogique

Cette authentique chaumière de la fin du XVIIe siècle, située à La Haye-de-Routot, est le théâtre tous les deux ans du fameux "Festival de l'ortie, des plantes sauvages et de leurs usages". Fort de son savoir-faire, l'association qui l'anime souhaite s'orienter très fortement vers les plantes sauvages.

L'objectif est de sensibiliser le public aux multiples usages de la flore sauvage locale afin de lui porter un autre regard. Elle souhaite que la connaissance et l'utilisation de ces plantes, dans le respect de l'environnement, renforce un lien plus étroit entre l'homme et la nature, et rassemble les patrimoines naturel et culturel (une évidence dans un Parc naturel régional). La chaumière aux orties deviendra donc un véritable lieu d'échange, vivant et pédagogique sur les plantes sauvages et leurs usages autour d'un jardin pédagogique, d'un sentier des patrimoines naturel et culturel et d'une exposition permanente dédiée aux plantes sauvages. C'est la Communauté de Communes du Roumois Nord qui porte la maitrise d'ouvrage des réalisations, dans le cadre de sa compétence tourisme. Le Parc est fortement impliqué dans ce projet, puisqu'il est propriétaire des lieux et est à l'origine de la création du musée. Une partie de ses collections "Musée de France" y sont mises à disposition en permanence. Par ailleurs, il apporte un soutien technique aux acteurs de l'éducation de son territoire pour développer une offre de qualité au sein d'un catalogue pédagogique. Il interviendra auprès de l'association dans la conception d'animations, en lien avec l'accueil de publics scolaires. Ouverture prévue pour le premier semestre 2012.

Ensemble, protégeons la nature

Le Parc et l'antenne locale de l'association Les Blongios organisent les 24 et 25 mars un chantier nature de bénévoles ayant pour but la préservation du cours d'eau les "Sources bleues" à Aizier.

Les chantiers nature sont l'occasion de participer à une action concrète de protection de la nature pendant un week-end de vie commune et conviviale où tout un chacun apprend au contact des professionnels sur le terrain. Le temps d'un week-end, les bénévoles auront pour mission de débroussailler les abords des sources bleues.

Depuis quelques temps, les ripisylves (formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) se sont abondamment développées, provoquant un amas de feuilles au fond de la source qui limite le développement de la faune et de la flore. Cette végétation apporte également beaucoup d'ombre au cours d'eau. Ce chantier nature permettra donc d'augmenter l'oxygénation de l'eau, afin de favoriser le développement de la biodiversité aquatique.

Les "Sources bleues" sont un site Natura 2000 géré par le Parc via une convention tripartite avec la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine et le Grand Port Maritime de Rouen (propriétaire des lieux).

Renseignements :
Les Blongios,
Jean-François Dufaux
02 35 65 47 15 ou 06 20 39 72 53

NOUVEAUTÉS calendrier 2012

Sur la piste des Experts biodiversité

Cette année, le Parc vous propose une nouvelle série d'animations : "Sur la piste des Experts biodiversité". Ils sont entomologiste (spécialiste des insectes), ornithologue (oiseaux), ichtyologue (poissons), batrachologue (amphibiens) ou encore botaniste (flore), ce sont les Experts biodiversité du Parc.

Aujourd'hui, la dégradation de l'environnement et des milieux naturels est une réalité incontestable. Les suivis scientifiques permettent d'affirmer que la biodiversité pâtie de cette dégradation. Les Experts du Parc recensent, déterminent les espèces et définissent des tendances : stabilité, régression ou extension des populations. Ainsi, en comprenant ce qu'il se passe et pourquoi, ils peuvent agir pour régler certains problèmes.

Dans cette optique, le Parc vous propose de les accompagner et de les assister le temps d'une après-midi :

Samedi 31 mars, 14h : participez à un protocole d'inventaire des mares du Parc,

Samedi 12 mai, 14h : participez à un inventaire de libellules et de plantes aquatiques,

Samedi 9 juin, 14h : participez à la surveillance du cheptel rustique du Parc.

La suite et l'intégralité de ces sorties sont dans l'agenda du site Internet du Parc et dans le calendrier des manifestations 2012, disponible à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme

Des lieux insolites pour les contes

L'Association pour l'Animation dans le Parc met en place cette année "Les contes du jeudi".

C'est l'occasion d'entendre des histoires nouvelles et variées, avec des conteurs différents à chaque rendez-vous, dans des lieux inhabituels (café, presbytère, base nautique, chez l'habitant, dans une salle, un jardin ou encore un verger). Comme le Festival de Lecture à Voix Haute que l'association organise à chaque automne, ces animations s'inscrivent dans une démarche de mise en valeur des communes du Parc et de partage d'histoires incroyables, par le biais du conte. Rendez-vous donc chaque premier jeudi du mois, le lieu précis sera communiqué au moment de la réservation, qui est obligatoire auprès de la Maison du Parc. Ces soirées de contes pour adolescents et adultes sont gratuites dans la limite des places disponibles, variables selon les lieux d'accueil.

Découvrez la nature au crépuscule

L'hiver touche bientôt à sa fin et la nature ne va pas tarder à s'éveiller à nouveau. Il en est de même pour les sorties nocturnes du Parc.
Le concept est apprécié depuis de nombreuses années maintenant : une fois par mois à la tombée de la nuit, guidé par un spécialiste du Parc, partez à la découverte d'espèces emblématiques de notre territoire. L'occasion de découvrir la biodiversité locale mais également notre patrimoine culturel.
En effet, ces sorties se déroulent toujours dans des lieux emblématiques (châteaux, abbaye, forêt, panorama, etc.) qui vous sont également présentés pendant la balade. Sorties gratuites mais la réservation est obligatoire à la Maison du Parc.

Vend. 16 mars, 19h : "Chouett'Nuit" au château d'Etelan à Saint-Maurice-d'Etelan,
Vend. 6 avril, 21h : "Nuit des tritons" en forêt de Brotonne,
Vend. 25 mai, 21h30 : "Nuit des têtards" sur l'Espace Naturel Sensible "Les mares de Conteville",
Vend. 15 juin, 22h : "Une nuit dans le marais", sur le sentier de l'anguille à Saint-Sulpice-de-Grimbouville,
Vend. 20 juillet, 22h : "Nuit des papillons" à la pointe de la Roque à Saint-Samson-de-la-Roque,
Vend. 31 août et sam. 1er septembre, 20h30 : "Nuit des chauves-souris" à l'abbaye de Jumièges,
Vend. 21 septembre, 20h30 : "Nuit des cagouilles" à Saint-Pierre-du-Val,
Vend. 19 octobre, 21h30 : "Nuit des étoiles" au château du Taillis à Duclair.

Le salon des curiosités

Un carrosse de lavandière, un croissant d'agriculteur, un valet d'établi, une gaffe de marins... Quels sont ces objets sortis des collections classées "Musée de France" de la Maison du Parc ?
Au nombre de 12 000, ces objets sont inventoriés et mis à disposition de musées, de communes, d'associations. Témoignages de savoir-faire du monde rural et des usages domestiques, ils ont tous leur histoire.

Le salon des curiosités, présenté à la Maison du Parc du 3 février au 23 mars, est articulé autour de différents thèmes : la cuisine et la vie domestique, les costumes accessoires, l'artisanat, les objets bricolés, les objets de la nature, ceux qui sont liés aux rites et aux croyances.
Derrière le ton ludique et interactif de la présentation, le Parc souhaite aussi montrer l'intérêt de sa collection. Le choix des objets qui sont acquis, la difficulté à les identifier, leur mise en valeur et leur compréhension dans le monde d'aujourd'hui représentent un travail de fourmi souvent méconnu.
D'ailleurs certains objets n'ont pas encore pu être identifiés. Le Parc lance donc un appel ! Venez l'aider à trouver le fameux "schmilblick" dans le dernier salon où l'on cause... le salon des curiosités.

Nouvelle cure de jouvence pour la Grand'Mare

Lové dans un ancien méandre de la Seine, aux portes du Havre et d'Honfleur, le Marais-Vernier est la première tourbière française avec 1800 hectares d'un seul tenant.
C'est dans ce secteur emblématique du Parc que se trouve la Grand'Mare, seul étang naturel du bassin Seine Normandie. Au cours du XXe siècle, des logiques d'aménagements (desséchement, endiguement, remembrement) et l'évolution de l'agriculture ont conduit à l'envasement de ce joyau naturel, qui a vu sa surface réduite de moitié.
Depuis 25 ans, la prise de conscience de la valeur du Marais-Vernier et de sa dégradation a donné lieu à de multiples interventions en faveur de sa protection. Le Parc, en suscitant le dialogue avec les nombreux acteurs de cette zone humide, a pu engager une action de curage de la Grand'Mare et de ses annexes hydrauliques dès 2001, visant à restaurer la fonctionnalité de ces milieux, retrouver la faune et la flore, et éviter ainsi un désastre écologique.
Plus de 200 000 m^3 de vases ont été évacués entre 2001 et 2008, une dernière tranche de travaux menée en 2012 et 2013 permettra l'extraction de 75 000 m^3. Comme pour les précédentes tranches, les vases récupérées, riches en matières organiques, seront épandues sur les terres agricoles du plateau.
Cette action bénéficie de financements de l'Europe (Feder), de l'Agence de l'Eau, de la Région Haute-Normandie, du Département de l'Eure, de l'ONCFS et de la Fédération de Chasse de l'Eure.

Pensez à tailler vos têtards

L'arbre têtard, un drôle de nom mais aussi un drôle de look ! Leur nom, ces arbres le doivent à l'étêtage qu'ils reçoivent régulièrement. Les tailles régulières provoquent un renflement au sommet du tronc qui leur donne un aspect bien particulier, les branches repoussent alors tel un taillis. Les arbres taillés en têtards constituent un élément culturel et paysager fort des zones humides de la vallée de Seine. En outre, ils constituent des écosystèmes très importants mais jouent également un rôle fonctionnel prépondérant pour le déplacement des espèces.

Régulièrement, le Parc met en place des actions de valorisation et de sauvegarde. Cet hiver, il met en place une campagne de conseils techniques et éventuellement une aide financière à l'élagage et à la plantation d'arbres têtards. Un appel à candidature est lancé auprès des particuliers et des collectivités. Un technicien se déplacera afin de réaliser le diagnostic et élaborer le projet individuel. Les candidats seront ensuite informés de la suite réservée à leur dossier. Si vous souhaitez bénéficier d'un montage financier, contactez le Parc avant le 31 mai ! Les conseils d'ordre technique n'ont en revanche pas de date limite.
Cette action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Contact : Jaime Jimenez
02 35 37 23 16

Le patrimoine sous toutes ses coutures

SAINT-PIERRE-DU-VAL

Le Parc réalise depuis 1974 un recensement du patrimoine bâti de son territoire. En 2009, il a élargi l'inventaire au patrimoine paysager (haies, mares, cavées, clos-masures...) et au patrimoine immatériel (savoir-faire, légendes, anecdotes, histoires locales...) en travaillant par commune. En 2010, Saint-Pierre-du-Val faisait partie des premiers bénéficiaires.

L'objectif est de mener des inventaires en concertation avec la population via les élus et les associations locales, afin d'impliquer les habitants dans les richesses de leur commune. Un inventaire précis peut de plus amener la commune à intégrer certains éléments dans son document d'urbanisme. L'architecte, la paysagiste et la chargée de mission patrimoine et culture du Parc ont ainsi encadré trois stagiaires, partis ratisser au peigne fin Saint-Pierre-du-Val.
Petite commune à la pointe nord du Lieuvin, ce charmant village est composé de vallées verdoyantes, de campagnes bocagères en herbages et de parcelles ouvertes cultivées.
L'investigation commence par le patrimoine remarquable (châteaux, manoirs, églises, etc.) et se poursuit parcelle par parcelle, en s'appuyant sur le cadastre et des photographies aériennes. Les recherches se portent sur des éléments dans leur état entier, des clos-masures par exemple, puis sur des traces d'anciens ensembles (granges, vergers, haies, etc.).
Les données récoltées sont ensuite intégrées au logiciel de cartographie en ligne du Parc, Cartaparc.

Visite loufoque du village

Des heures de témoignages sont ensuite enregistrées, numérisées et classées. A Saint-Pierre-du-Val, les histoires ne manquent pas, notamment autour du lavoir et des lavandières, ou encore sur la Croix au chien, qui selon la légende serait un ancien menhir, taillé au IVe siècle.
Enfin, un travail avec le comité des fêtes a conduit à une randonnée tous publics. Le parcours était jalonné d'anecdotes historiques sur le patrimoine et de saynètes théâtrales un peu moins sérieuses, interprétées par la compagnie le Safran Collectif, sur des lieux emblématiques de l'inventaire.
Une création financée par le Parc.

Premiers coups de pelles ...en attendant la récolte !

SAINT-NICOLAS-DE-LA-HAYE

Un chantier nature de bénévoles a permis la création d'un verger conservatoire à Saint-Nicolas-de-la-Haye. Le résultat d'une collaboration fructueuse entre la commune, le Parc, l'association Les Blongios la nature en chantier et l'Association Pomologique de Haute-Normandie (APHN).

En ce week-end de fin novembre, une vingtaine de bénévoles a répondu à l'appel et chacun a pris la pelle pour créer un verger conservatoire, derrière la salle des fêtes du village.
"*L'idée de la municipalité était d'aménager un espace agréable à la promenade, en implantant des arbres d'essences locales. Des talus cauchois ont déjà été plantés (hêtres, cornouillers, etc...) et grâce au Parc, à l'APHN et aux Blongios, nous ajoutons 19 arbres fruitiers : 8 pommiers, 4 poiriers, 3 cerisiers, 3 pruniers et 1 noyer, uniquement des variétés anciennes. C'est avant tout un moment collectif agréable, et c'est un plaisir de voir des habitants de la commune se joindre au chantier et embellir leur propre cadre de vie*" souligne Elisabeth Godebout, conseillère municipale et porteuse du projet.
Hormis les riverains, des étudiants du Cercle Naturaliste des Etudiants de Haute-Normandie et des bénévoles des Blongios participaient au chantier.

Les règles d'or de la plantation

Pour la plantation, rien n'était laissé au hasard, Benoit Carman, de l'APHN, faisait respecter scrupuleusement les principes de base d'une plantation réussie : "*Commencer par un large trou : 80 cm de diamètre et de profondeur. Inverser les couches de terre supérieure et inférieure au moment de reboucher le trou. Implanter le tuteur avant l'arbre, face aux vents dominants, et ensuite placer l'arbre et l'attacher au tuteur avant de remettre la terre*".
Ces bons conseils sont indispensables, tout comme la taille nette des racines et des branches. Au printemps, dans le cadre d'une animation pédagogique menée par le Parc, un hôtel à insectes pollinisateurs sera implanté par les élèves de l'école.

Imaginons notre Parc de demain… Objectif 2025 !

La procédure de révision de la charte du Parc a considérablement avancé depuis l'été 2011. L'important travail mené par l'équipe du Parc et la participation des acteurs a permis de synthétiser le document de charte. Deux ans après le démarrage de la procédure, un projet partagé et ambitieux est présenté au Conseil National de la Protection de la Nature.

Un projet partagé

Un large processus de consultation a d'abord été conduit.
Le document de charte a été présenté à l'ensemble des partenaires du territoire du Parc afin de recueillir leurs observations et construire un projet de territoire partagé et porté par ses acteurs.
14 réunions consultatives ont ainsi été menées auprès de l'ensemble des élus entre octobre et novembre 2011. Ces réunions ont été l'occasion de dialoguer avec les élus municipaux et de mieux cerner les attentes et les engagements qui seront les leurs dans le cadre de leur adhésion au Parc. Elles ont également permis de déterminer quelques objectifs prioritaires de la charte pour chacune des 10 petites régions du territoire.
Par ailleurs, l'ensemble des signataires (Communautés de Communes, Départements et Région) ainsi que les partenaires (Chambres Consulaires, Grands Ports, Agences d'Urbanisme,…) et les quatre commissions thématiques ont été consultés et leurs remarques prises en compte.

Un projet adopté

Le 8 décembre 2011, le comité syndical du Parc a adopté le projet de charte par 65 voix pour et 3 abstentions à l'issue d'un débat entre les élus du syndicat mixte.
Le débat a porté notamment sur les efforts que chacune des collectivités devra consentir à l'avenir pour limiter la consommation d'espaces fonciers agricoles et forestiers ainsi que sur la cotisation statutaire dont elles devront s'acquitter.
Le projet de charte adopté, une première étape cruciale a été franchie. La deuxième étape s'est déroulée au début de l'année 2012 avec le passage devant la commission "Parcs naturels régionaux et chartes des Parcs nationaux" du Conseil national de la protection de la nature (CNPN).

Un projet examiné

Le CNPN est un organisme consultatif placé auprès du ministre chargé de l'environnement qui examine les projets de charte des Parcs nationaux et des Parcs naturels régionaux.
Il s'agit pour lui d'apporter des préconisations à un moment où il est encore temps de modifier le projet afin que celui-ci réponde aux critères de classement définis dans le code de l'environnement.
Les 2 et 3 janvier, une délégation composée d'un rapporteur du CNPN, de deux représentants de la Fédéra-

tion des Parcs et de deux représentants de l'Etat s'est rendue sur le territoire, en préalable à la commission qui s'est réunie le 14 février 2012.
L'objectif était de faire part au Parc des remarques auxquelles il pouvait s'attendre lors de celle-ci. Durant ces deux jours, les rapporteurs ont visité certains des sites emblématiques du territoire (le Marais Vernier, le Roumois, la boucle d'Anneville, la boucle de Jumièges) et ont rencontré plusieurs acteurs (Région Haute-Normandie, Grand Port Maritime de Rouen, Communauté de Ccommunes Caux - Vallée de Seine, Pays du Roumois, Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction, Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime, producteurs locaux,…).
Le bilan de cette visite a été positif. Les rapporteurs ont émis quelques remarques sur le document, afin que le Parc puisse l'améliorer. Cela a permis au Parc de préparer un argumentaire qui a été présenté le 14 février lors du passage devant la commission. Le projet de charte pourra par la suite être soumis à enquête publique. Celle-ci aura lieu de mi-septembre à mi-octobre 2012.

Un projet transparent et démocratique

L'enquête publique est une des phases privilégiées de la concertation préalable aux projets de territoire. C'est un moment crucial durant lequel chaque citoyen peut s'exprimer librement sur ces projets afin de les influer.
Pendant l'enquête publique, vous pourrez consulter le document de charte dans toutes les mairies du territoire du Parc. Vous serez ensuite invité à inscrire vos remarques sur le projet dans un registre disponible pendant la durée de l'enquête.
Des commissaires enquêteurs seront chargés de rédiger une synthèse à partir des remarques que vous aurez pu formuler et permettra au Préfet de décider de l'utilité publique du projet.

Vous pouvez dès à présent consulter le projet de charte en ligne sur le site du Parc dans la rubrique "Révision de charte" : http://www.pnr-seine-normande.com

Et après ?

Mai 2012 : vote par le comité syndical du document de charte modifié.
Juin 2012 : vote par le Conseil Régional de Haute-Normandie.
Septembre-octobre 2012 : déroulement de l'enquête publique.
Novembre 2012 : remise du rapport d'enquête publique et élaboration de la réponse par le Parc.
Décembre 2012 : adoption en comité syndical de la charte modifiée si modification depuis le vote de mai du fait de la Région ou du fait de l'enquête publique.
Janvier-avril 2013 : délibération des Communes, des Communautés de communes et des Départements.
Juillet 2013 : transmission du dossier au Ministère en charge de l'environnement pour avis final de la Fédération des Parcs, du CNPN, et consultation interministérielle.
Novembre 2013 : signature du décret de la charte par le Premier Ministre.
Janvier 2014 : mise en œuvre de la charte 2013-2025 et des nouveaux statuts.

La charte, le Parc et le développement de l'Axe Seine

Le 19 décembre 2011, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional a tenu une réunion dans les locaux du Parc portant sur le développement de la vallée de Seine, au sujet duquel le Commissariat Général conduit par Antoine Rufenacht a souhaité consulter les membres de cette instance régionale. A cette occasion, la présidence et la direction du Parc ont étudié avec le CESER comment une passerelle pouvait être établie entre la future charte du Parc et les travaux actuels du CESER.

L'après-midi, le Parc a emmené les membres du CESER sur le terrain. A Vatteville-la-Rue, puis à Aizier et à Vieux-Port, ils ont pu constater quelques exemples de réalisations menées conjointement avec les communes en matière d'urbanisme et de mise en place de sentiers touristiques.

Le retour du grand migrateur

La pêche de deux juvéniles de saumon dans l'Austreberthe à la fin de l'été dernier par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema) est un signe encourageant. Les travaux menés par les différents organismes gestionnaires pour améliorer la qualité de l'eau et des habitats portent ainsi leurs fruits.

Historiquement, la Seine était un fleuve colonisé par une abondante population de saumons. Jusqu'au début du XXe siècle, il était régulièrement pêché. A Rouen par exemple, près de 5 tonnes de saumons remontaient chaque année dans les filets des pêcheurs. Mais les grands aménagements qu'a connu la Seine (notamment la multiplication des barrages empêchant de rejoindre les frayères en amont de Paris) et la pression des activités humaines sur le milieu aquatique (industries, rejets des eaux usées urbaines) a entrainé une forte régression de nombreuses espèces de poissons. Les espèces migratrices ont été les premières touchées par ces bouleversements, au premier rang desquelles le saumon, classé comme espèce vulnérable au niveau national. En 2004, l'espoir renaît avec la pêche d'un saumon atlantique (*Salmo salar*) par la Cellule de Suivi du Littoral Haut-normand, dans la Seine au niveau d'Aizier. Il s'agit d'un "castillon", c'est-à-dire un individu qui effectue sa première migration de reproduction. Une deuxième bonne surprise est apparue à la fin de l'été dernier, lorsque l'Onema, à l'occasion d'une pêche électrique dans l'Austreberthe, a sorti deux juvéniles de saumon. Il s'agit bien ici d'individus nés dans la rivière, et qui y grossissent avant de partir pour la première fois en mer. Ce grand retour est caractéristique de l'évolution du milieu. En effet, c'est la première fois qu'une reproduction de saumon est avérée dans l'Austreberthe.

Agir sur le milieu pour la faune piscicole

Le saumon a besoin d'un bon substrat graveleux pour se reproduire. La multiplication des barrages ou obstacles nuisent aux saumons, mais aussi aux espèces migratrices en général (lamproie, anguille) qui éprouvent les plus grandes difficultés à remonter le cours d'eau. De plus, ces obstacles favorisent l'envasement de certains tronçons du lit de la rivière, entraînant ainsi un colmatage du substrat graveleux et donc, une diminution des possibilités de reproduction.

Frayère de salmonidés observée lors des suivis scientifiques du Parc

Le Syndicat Intercommunal des Rivières de l'Austreberthe et du Saffimbec (Siras) mène des travaux sur la rivière pour améliorer la qualité du milieu. Sur l'Austreberthe, le Parc réalise depuis 2010 des inventaires scientifiques des frayères, en partenariat avec le Siras. Ceux-ci permettent de mettre en évidence les problématiques de continuités écologiques sur les cours d'eau, notamment l'obstruction du passage des poissons au niveau d'un ouvrage. Cependant, il est intéressant de noter que des progrès ont été constatés, puisque c'est dans une de ces frayères suivies par le Parc que sont nés ces deux petits saumons. Cette dernière action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Au chevet de la presqu'île

ENVIRONNEMENT

Depuis 24 ans, l'Association de Défense de la Presqu'île de Brotonne (Adpb) œuvre à la préservation de l'environnement, en s'opposant à certains projets pouvant porter atteinte au territoire et à la qualité de vie de ses habitants.

L'Adpb, avec à sa tête Marcel Lenoble, s'attache à défendre le patrimoine exceptionnel que représente la Vallée de Seine et son estuaire, face à des projets pouvant dégrader son intégrité. L'association travaille en bonne et utile collaboration avec d'autres associations de défense de la vallée, et soutient fortement le Parc naturel régional. Des militants ? "*Oui, mais au sens noble du terme. Totalement et fermement apolitiques, nous sommes des défenseurs de notre cadre de vie. Nous alertons face à des projets qui selon nous pourraient menacer le territoire, par exemple le creusement du chenal ou le Grand Paris*" explique Jean Riboulet, membre très actif de l'Adpb.

Et des combats, l'Adpb en a mené de très nombreux. "*L'histoire débute en 1987, lorsque nait un projet de création de circuit de Formule 1 sur la presqu'île de Brotonne. Une forte mobilisation s'est alors soulevée contre ce qui aurait dénaturé 350 hectares sur les communes de Notre-Dame et Saint-Nicolas-de-Bliquetuit. A la suite de cela, le collectif qui était né a décidé de se monter en association*" ajoute Marcel Lenoble.

Et depuis, les batailles se sont enchaînées, avec des victoires mais également quelques défaites, comme dans tout combat. "*Ce dont nous sommes le plus fier sont l'abandon de la 2 fois 2 voies entre Yvetot et Bourg-Achard (avec le soutien d'autres associations), l'interdiction en 1988 de déversements de remblais industriels venant de Hambourg sur les fonds de carrière de la presqu'île, qui de plus auraient contenu des déchets nucléaires. Et bien d'autres encore… Par contre, nous n'avons pas pu empêcher la construction d'une zone d'activités, en plein cœur d'un marais remarquable, et ce en dépit de la réglementation en vigueur sur les zones humides*".

Dernièrement, l'Adpb a également participé à la non-fermeture des routes forestières de Brotonne. Seul ombre au tableau de cette association, un manque cruel de moyens et de bénévoles…

Rens. : ADPB - Le Bourg Corblin
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 02 55 – adpb.jr@free.fr

Associations sans frontière à Conteville

SOLIDARITE

A Conteville, dans l'ouest de l'Eure, l'Association d'Animation Contevillaise (Adac) développe des activités culturelles au profit des habitants. Près de 300 personnes fréquentent ces ateliers encadrés par des professionnels. L'ambition de l'Adac est de promouvoir la culture en milieu rural.
Par ailleurs, l'association "Charlotte graines de vie" développe un projet d'échanges culturels France/Mali.
Deux associations unies au profit d'une aventure multiculturelle.

En 2010, l'association créé le Festival autour des arts de la rue et des arts plastiques "Zanzib'art" avec des graffeurs, conteurs, musiciens, griots africains breakers, cracheurs de feu, jeux anciens en bois... Parallèlement, l'association "Charlotte graines de vie" voit le jour à Conteville. Elle développe un projet d'échanges culturels France/Mali et a pour philosophie de faire connaître, échanger et tisser des liens dans l'interculturalité. D'autres valeurs sont fortement présentes comme oser être conscient, être chercheur d'humanité et semeur. Elle s'est donnée pour mission de créer des échanges entre les jeunes de Conteville et les jeunes maliens au travers de vidéos, de reportages photos et d'Internet. L'objectif est que les jeunes donnent à voir leur culture et travaillent les différences liées à la culture et au développement des deux pays par l'image. Au Mali, 3 films de 30 minutes et un album photos sont en cours de réalisation. Ils seront présentés au Festival Zanzib'art en septembre prochain au Mali et à Conteville. Ces documentaires réalisés par les jeunes leur permettent de faire connaissance avec des technologies et de lever des à priori sur des modes de vie différents.

En France, Il s'agît de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'image par la pratique en créant un film. De plus, Pierre Vannoni, photographe ayant vécu en Afrique, propose des ateliers aux jeunes contevillais qui veulent montrer leur culture. Des ateliers ont débuté fin 2011 et s'achèveront en juin.

Un festival Zanzib'art

L'Adac est partenaire de cette initiative et ouvrira son festival Zanzib'art le 15 septembre à l'association "Charlotte, graines de vie".

Dans ce cadre l'exposition des photos et la projection des films des jeunes français et des jeunes maliens seront proposées au public. Une belle aventure multiculturelle au service de l'échange et du partage.

Les hommes de l'eau

Traversé d'est en ouest par la Seine et ses divagations, vascularisé par ses nombreux affluents, arrosé par des précipitations abondantes, le territoire du Parc est fortement imprégné par l'eau. Les zones humides couvrent 25 % de sa surface. Un enjeu majeur pour le Parc, qui gère cette question au quotidien.

Depuis plus de dix ans, le Parc et ses partenaires jouent un rôle dans la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques. Engagé entre 2002 et 2006 dans un contrat rural avec l'Agence de l'Eau et les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, et entre 2007 et aujourd'hui dans un Contrat des Boucles de la Seine (financé par l'Agence de l'Eau, l'Europe (Feder), le Département de Seine-Maritime), une équipe de salariés s'emploie au Parc à gérer de manière concertée et durable la ressource en eau. A chaque étape du cycle de l'eau, des précipitations aux rejets dans les rivières, le Parc intervient et apporte son savoir-faire. A commencer par les syndicats de bassins versants avec qui le Parc travaille dans la lutte contre le ruissellement et les inondations, la protection des biens et des personnes.
"*L'an dernier, nous avons axé une partie de notre travail sur la promotion de la culture du risque des inondations, par le biais d'expositions, d'animations, de cafés débats. En 2012, un travail important de sensibilisation auprès des collectivités va être entamé, visant à réduire voire arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans leurs pratiques quotidiennes. Nous proposerons des formations aux agents et du prêt de matériel, comme notre désherbeur thermique par exemple*" explique Florent Bidault, chargé de projet agriculture et ruissellement.

Protection de la ressource en eau

Le Parc s'occupe également de suivre l'évolution du niveau des nappes, dans le marais de Saint-Wandrille et sur la Risle Maritime, à l'aide de piézomètres qui sont des instruments permettant de calculer les hauteurs d'eau.
"*Nous intervenons en tant que conseil auprès des maîtres d'ouvrages lors d'aménagements portant sur la gestion et la préservation des milieux aquatiques, sur la gestion des fossés, sur le suivi de la qualité des eaux avec l'acquisition de données hydrologiques et écologiques*" ajoute Franck Boittin, chargé d'études milieux aquatiques.
La protection de la ressource en eau fait également partie de la mission de cette équipe qui alerte, donne des préconisations et suit la qualité de l'eau souterraine. Elle vient ensuite en appui technique des collectivités dans la réhabilitation ou la construction de stations d'épuration.
Enfin, des conseils sont proposés aux entreprises sur la gestion de l'eau dans leurs pratiques quotidiennes et sur le traitement de leurs rejets dangereux avant passage dans l'assainissement.

Les grandes réalisations sur le territoire du Contrat des Boucles de la Seine

➜ Mise en place de classes d'eau dans les écoles, en partenariat avec le service éducatif du Parc : école d'Hénouville, collège de Routot et lycée agricole de Tourville-sur-Pont-Audemer,

➜ Etude des réseaux hydrauliques des Boucles de Brotonne et d'Anneville-Ambourville,

➜ Réalisation de schémas des eaux pluviales : Hénouville, Quevillon, boucle de Brotonne, la Vaupalière et Saint-Wandrille-Rançon,

➜ Programme de lutte contre le ruissellement (aménagement de bassins de rétention, de talus cauchois, de noues, de haies, de fascines, etc.) : Syndicat de Bassin Versant du Val des Noyers, Syndicat de Bassin Versant de La Fontaine, La Caboterie et Saint-Martin-de-Boscherville, Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine et Communauté de Communes de Pont-Audemer,

➜ Aménagement d'une passe à poissons sur le moulin Rica, sur la Corbie (à Toutainville), par la Fédération de Pêche de l'Eure,

➜ Analyse de la qualité de l'eau des étangs de Pont-Audemer et de Toutainville.

Nouvelles ailes
pour une nouvelle vie

PATRIMOINE

Le moulin de pierre de Hauville, seul moulin à vent de Haute-Normandie, est classé Monument Historique. Construit par les moines de l'abbaye de Jumièges au XIIIe siècle, son exploitation a cessé en 1880. Progressivement tombé en ruines, il est restauré entièrement en 1984 par le Parc, retrouvant ainsi son toit circulaire en chaume et ses ailes.

Depuis 1984, le moulin de Hauville revit. L'association des amis des moulins puis l'association du moulin de pierre à partir de 1991 se sont attachées à faire vivre ce site, grâce au soutien du Parc, puis de la Communauté de Communes du Roumois - Nord. Un musée est ouvert en période touristique et quelques événements majeurs comme la fête du moulin en juin et la fête médiévale en août amènent de nombreux visiteurs sur le site.
Le temps et les vents ayant fait leurs œuvres depuis 1984, les ailes présentaient de grosses défaillances pouvant porter atteinte à la sécurité du public. Le Parc a ainsi procédé au changement des ailes.
L'entreprise Croix a été désignée suite à un marché public pour réaliser ce travail. En démontant les vergues (axes médians des ailes), il s'est avéré que l'arbre moteur, au niveau de la tête de l'arbre, présentait d'importantes fissures et que le bois était fortement dégradé en plein cœur. Il a donc fallu procéder également à son remplacement. Il en a été de même pour la guivre (pièce en bois partant du faitage du toit et descendant à un mètre du sol pour permettre une rotation manuelle de l'ensemble toiture ailes), qui lors du démontage des vergues, a présenté également des fissures importantes.
Ainsi au total, ces travaux ont représenté un investissement d'environ 47000 euros. Par la suite, de nouvelles voiles ont été installées, redonnant ainsi au moulin une nouvelle jeunesse, malgré ses presque 800 ans.

Les arts du cirque à l'école

CULTURE

Depuis 2009, l'action "Point de vue sur ton Parc" propose aux scolaires de son territoire de regarder autrement leur patrimoine. L'objectif est de les sensibiliser à leur environnement proche en y associant une pratique culturelle et artistique. L'intérêt de ce dispositif est aussi de favoriser les échanges entre classes, d'une microrégion à l'autre.

En 2010 pour mener à bien ce projet, une convention de partenariat (Cleac) a été établie entre le Parc, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Rectorat, les Inspections Académiques de l'Eure et de la Seine-Maritime.
L'intérêt est de mutualiser des compétences techniques et des moyens financiers au profit des établissements scolaires du Parc. La pratique de la danse a été retenue pour accompagner les projets des écoles et une rencontre inter-établissements a eu lieu à la Maison du Parc en mai dernier. Les élèves ont présenté l'important travail réalisé en l'exprimant par la danse, en compagnie des chorégraphes qui les ont encadrés toute l'année.
En 2011-2012, l'opération est renouvelée autour des arts du cirque et de la danse. Un nouveau partenaire, le Cirque Théâtre d'Elbeuf est sollicité. 9 établissements scolaires participent au projet sur le thème de l'air, avec l'intervention sur place de chorégraphes ou d'artistes circassiens durant l'année scolaire. Les classes engagées pour le 1er degré se situent à Berville-sur-Mer, Bouquelon et Hauville dans l'Eure, et Petiville, Tancarville et Hénouville en Seine-Maritime. Pour le second degré, il s'agit du collège Charcot du Trait et le Lycée Queneau d'Yvetot.
Une journée de restitution, inter-classes, aura lieu au cirque théâtre d'Elbeuf pour se rencontrer et faire plus ample connaissance avec le monde du cirque. Au programme : visite, échanges et spectacle.
Ce voyage dans l'univers du cirque hors les murs, au-delà de ses habitudes de vie, de ses pratiques doit permettre de mieux appréhender l'espace qui nous entoure au quotidien. Cette action est menée grâce au soutien constant des partenaires cités et de l'Europe.

Heureux comme un poisson dans la Risle

ENVIRONNEMENT

Depuis 2010, le Parc a entrepris un suivi de la qualité de l'eau de certains cours d'eau. Cette opération vient en complément des réseaux de mesure existants de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les résultats sont plutôt encourageants.

Après de nombreuses années sans aucun contrôle, le Parc a donc entrepris en 2010 de réaliser un suivi de la qualité de l'eau des affluents de la Risle : la Véronne, la Tourville, le Sébec et la Corbie.

Différents points de mesures permettent de contrôler plusieurs fois par an le bon état écologique de ces cours d'eau, et le cas d'échéant de déterminer les causes d'une éventuelle pollution. Pour se faire, deux indicateurs sont utilisés : le suivi physico-chimique et le suivi biologique.

"*Le premier consiste à faire des prélèvements réguliers d'eau et d'analyser les molécules pour contrôler les présences éventuelles de nitrates, de phosphates, de matières organiques, ou de toute autre molécule susceptible de polluer le milieu. D'après un barème établi par l'Union Européenne, on vérifie si les seuils de tolérance ne sont pas dépassés*" explique Franck Boittin, chargé d'études milieux aquatiques au Parc.

Le deuxième indicateur porte le doux nom d'IBG-DCE, pour Indice Biologique Global compatible avec la Directive Cadre Européenne sur l'eau. "Concrètement, il s'agit ici d'étudier les insectes aquatiques. En fonction des macro-invertébrés présents dans l'eau à une période précise de l'année, on peut déterminer le niveau de pollution. Certaines espèces étant plus ou moins sensibles à tel ou tel polluant".

En complément, un troisième indicateur peut être utilisé, l'indice poissons, qui est lui réalisé par la Fédération de Pêche de l'Eure ou l'Onema. Une classification à cinq niveaux permet de déterminer la qualité du cours d'eau. Les affluents de la Risle se situent au 2e niveau (bon), ce qui est plutôt encourageant.

Cette action bénéficie du soutien de l'Europe (Feder), de l'Etat et de l'Agence de l Eau.

Un lien étroit entre nature et économie

ÉCONOMIE

Une des missions du Parc est de favoriser le développement économique en harmonie avec le territoire. Ainsi, il conseille et sensibilise les collectivités et les entreprises sur leur gestion environnementale afin de mettre en adéquation productivité et respect de l'environnement.

Les communes ont pouvoir et devoir de surveillance de leurs entreprises concernant les rejets d'eaux usées, suivant le code de la santé publique. Le Parc a un rôle de soutien et de levier important auprès des collectivités pour mener des actions de sensibilisation. L'Agence de l'Eau Seine Normandie délègue au Parc la mission d'information et de sensibilisation auprès de celles-ci.

"*La démarche est de sensibiliser les communes afin qu'elles veillent à cette obligation. La collectivité doit obtenir des professionnels les autorisations de déversement qui leur permettront d'évaluer la capacité du système d'assainissement à traiter leurs effluents et prévenir les pollutions en amont. Certaines professions générant des pollutions à caractère toxique sont diagnostiquées en priorité : les pressings, les photographes et les garages. Les produits rejetés doivent être considérés comme des déchets et non partir dans le tout-à-l'égout. Les graisses doivent passer dans un bac dégraisseur (métiers de bouche) et les hydrocarbures dans un débourbeur déshuileur (garages)*" précise Rozenn Jobard, chargée d'études artisanat et industrie au Parc.

Pré-diagnostic gratuit et confidentiel

En complément, Rozenn propose aux entreprises un pré-diagnostic environnemental, c'est-à-dire un état des lieux complet de l'entreprise concernant sa gestion des déchets, ses rejets d'eaux usées, ses consommations énergétiques, la sécurité et la protection des sols.

"*C'est totalement gratuit, confidentiel et n'engage l'entreprise en rien. Le Parc a ici uniquement un rôle de conseil. Mais si l'entreprise souhaite aller plus loin et faire des améliorations, des subventions existent et le Parc se charge du montage du dossier*".

Antoine Le Jardinier....

La culture du possible

LE MARAIS-VERNIER

L'objectif de l'association "Culture & Nature" est de promouvoir et de vulgariser la culture et la nature. Son leitmotiv est : "surtout faire avec vous".

L'Association est née de la rencontre d'une couturière, Céline Le Ber et d'un jardinier, Antoine, il y a 15 ans dans le cadre de l'organisation du premier Festival du Lin et de l'Aiguille au Bourg-Dun.

Céline crée des vêtements en lin et Antoine Le jardinier, comme il aime à se faire appeler, organise l'événement. Elle est d'abord reconnue pour son activité d'éducation au jardinage et au développement durable. Elle organise des ateliers pédagogiques en classe, et des chantiers d'insertion sur le jardinage, en Haute puis en Basse Normandie.

Mais ce qui anime Antoine, c'est la rencontre de l'autre, c'est de mettre en valeur les potentialités de chacun, de le rendre autonome par l'expérience, "*les pieds dans la boue*" précise-t-il. "*Le jardin est un bon vecteur : labourer, planter la graine, la voir pousser… c'est un autre rapport au temps et au monde, pour avoir une vision plus globale*". Au-delà du jardin, il déniche les savoir-faire, les compétences des gens "ordinaires" pour les révéler et leur donner confiance.

Peu à peu, c'est un véritable collectif de ressources complémentaires qui gravite autour de l'association et en fait la richesse. Elle crée un site Internet et utilise la vidéo pour véhiculer les aventures humaines. "*C'est un outil de mémoire et de valorisation des personnes. Le jardin, associé à la vidéo, est un excellent moyen pour fédérer les énergies*" dit-il. Les reportages réalisés sont diffusés sur le site Internet, des séquences en plateau, comme à la télé, sont filmées dans le cadre de manifestations, comme E'Caux Bio par exemple. Antoine va prochainement produire deux émissions, l'une sur la cuisine et l'autre sur la santé. L'idée est de véhiculer une image dynamique et jeune qui concerne le quotidien, toujours dans un souci de partage.

Faire découvrir les choses simples

La cerise sur le gâteau, c'est qu'Antoine et Céline habitent la commune de Marais Vernier et s'impliquent aussi aux côtés d'une association plus récente de jeunes aux savoir-faire multiples, Studio D.

L'idée est de faire découvrir le Marais Vernier et leurs activités : visite de l'escargotière, ateliers poterie, faire le beurre, le pain, balade avec des ânes... Bref, les choses simples de la campagne qui ancrent bien dans la vie réelle.

Pour connaître le foisonnement des initiatives de l'association, un passage par le site Internet s'impose www.cultureetnature.com. On pourra y découvrir les récents reportages "Culture et Nature" comme "La cantine" à Harfleur, petit restaurant pour les moyens modestes qui offre les produits de proximité, des documentaires sur la danse hip-hop, les derniers évènements… Le succès est grandissant puisque ce site enregistre 25 000 visiteurs avec une progression mensuelle de 2 000 internautes.

Une association à fort potentiel... humain. A n'en pas douter !

Contact : Culture & Nature
Antoine Creuvon 06 10 35 86 54
www.cultureetnature.com

le coin des lecteurs

LITTÉRATURE JEUNESSE

l'Association pour l'Animation vous propose...

"Le chagrin" d'Audrey POUSSIER chez L'Ecole des Loisirs
Quand on joue à pleurer, heureusement qu'il y a les amis…

"Bien avant toi" de Rascal et Mandana SADAT chez Didier Jeunesse
Un jour… on devient Papa !

"Toc toc toc" d'Anne HERBAUTS chez Casterman
Un imagier sur le contenu du placard, de l'armoire, du réfrigérateur...

"Parti…" de Jeanne ASHBÉ chez Pastel, l'Ecole des Loisirs
Cuicui, bonjour l'oiseau !

"Vogue, vogue mon bateau" de Seong-eun KIM et Misuk YOON chez Didier Jeunesse
Le voyage d'un petit bateau de papier.

Contact : Nathalie Guichard
Tél. 02 35 37 23 16
nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com

Le centre de documentation,

un espace d'information et de découverte pour tous !

Consultation sur place, prêts possibles, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

"Clos-masures et paysages cauchois" de Pascal DE LATTRE
Pour découvrir le paysage cauchois et les clos-masures, avec leurs caractéristiques techniques, architecturales et paysagères, d'un point de vue historique, culturel et scientifique.

"La vie au fil de la Seine" de Laure BANSE et Patrick LEBOURGEOIS
Des images fortes (cartes postales et photographies) et des textes adaptés mettent en scène un siècle de vie le long du fleuve depuis l'invention de la photographie jusque dans les années d'après-guerre.

"Le torchis, mode d'emploi" de Michel DEWULF
L'auteur donne ici tous les secrets du métier pour évaluer les dégradations les plus courantes, organiser son chantier de reprise partielle ou totale, préparer et appliquer hourdis et enduits de torchis, un guide essentiel pour propriétaires et artisans.

"Fruits de Haute-Normandie" Cahier régional de l'Union Pomologique de France
Descriptions et usages des pommes et poires des variétés fruitières caractéristiques de Haute-Normandie, avec recettes traditionnelles, fêtes autour des fruits anciens et actions de conservation en Haute-Normandie.

"Le chauffage individuel au bois" de Robert NOVEMBRE et Joachim MEINICKE
Guide qui répond aux questions : quel appareil de chauffage faut-il choisir ? Inserts, poêles, chaudières manuelles ou automatiques, faut-il brûler des bûches, du bois déchiqueté ou des granulés ? Que mesure réellement un stère ? La combustion du bois est-elle source de pollution ? Etc.

"Peintures végétales avec les enfants" de Helena ARENDT
Pour apprendre à créer votre peinture rose avec de la betterave, jaune avec des pelures d'oignon, violet avec des baies de sureau, brun avec du brou de noix. Pour créer des maquillages, des pinceaux, des craies de couleur ou concocter des limonades et des bains floraux colorés.

"Le Vieil Hauville, de 1900 à 1950" par les 1001 feuilles de Brotonne
La vie de la campagne, dans le bourg : les commerces, l'église, la mairie, la guerre, les écoles ; dans les hameaux ; en famille.

Contact : Myriam Lemery
Tél. 02 35 37 23 16
myriam.lemery@pnr-seine-normande.com

Qui s'y frotte
... l'adopte !

Les vertus de l'ortie

L'ortie ne jouit pas d'une bonne côte. Son côté piquant est assez mal aimé, elle est redoutée par les enfants et considérée comme une "mauvaise herbe" par nombre de jardiniers. Utilisée depuis des millénaires, l'ortie est pourtant une plante aux multiples vertus, tant culinaires que médicinales.

De manière bien plus importante que les légumes, l'ortie est la meilleure source d'antioxydants. Les antioxydants détoxifient l'organisme, évitent le vieillissement des cellules et préviennent de nombreuses maladies. Mais l'ortie est également très riche en fer, en vitamines et en chlorophylle. Elle est utilisée pour lutter contre les rhumatismes, l'anémie et le diabète.

En cuisine, ses qualités gustatives sont assez méconnues aujourd'hui, mais réelles. Et si son côté piquant vous effraie, sachez que 30 secondes de cuisson suffisent pour qu'elle ne pique plus. Pour s'en procurer, rien de plus simple, elle est présente en abondance à l'état sauvage. Faites une petite expérience pour goûter l'ortie : cueillez-là avec des gants, lavez et séchez quelques feuilles que vous couperez ensuite finement, comme du persil. Ajoutez ce hachis d'ortie à un plat chaud une minute avant de le servir (dans une omelette, dans la sauce des pâtes ou du riz, dans le potage ou un ragoût) et régalez-vous sans vous piquer !

Finalement, le principal défaut de l'ortie n'est-il pas sa gratuité…

recettes

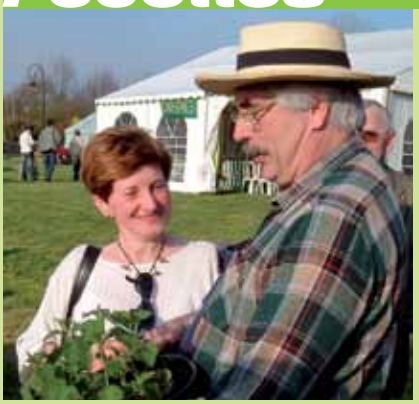

Michèle Lesage et Gérard Farcy pendant Orties Folies

Portrait du chef Michèle Lesage

Co-fondatrice des "Amis de l'Ortie" en 1996 avec Bernard Bertrand et Jean-Claude Chevalard, Michèle Lesage est présidente de cette association dont le but est de faire connaître au public les bienfaits et propriétés de l'ortie, mais aussi des autres plantes sauvages locales, méconnues et méprisées. Elle nous livre ici deux de ses recettes.

Velouté "couleur d'espérance"

Tranchez un petit oignon en fines lamelles. Faites-le fondre dans une grande casserole à fond épais sur une lichette de corps gras. Lorsque l'oignon devient transparent, ajoutez 1/2 courgette ou un morceau de potiron (ou concombre pour une soupe froide) en très fines lamelles. Laissez le légume rendre un peu son eau, puis ajoutez de l'eau bouillante. Salez, poivrez. A la reprise de l'ébullition, ajoutez un saladier de têtes d'orties piquantes (lavées, égouttées). Laissez cuire 5 mn, pas plus. Mixez très finement au blender.

Ajustez les quantités en fonction du nombre de convives.

Astuce : en ajoutant un peu d'eau, vous obtiendrez une purée ou une sauce, que vous pourrez congeler.

Note : il n'y a pas de pomme de terre : la courgette apporte son liant, sans irriter la gorge comme le ferait la pomme de terre. Elle ne modifie pas la couleur de l'ortie, qui reste la couleur d'espérance !

Feuilles d'orties en beignets ou "souris vertes"

500 g de farine, 9 œufs, 125g de sucre en poudre, 20 cl de crème fraîche, 1/2 litre de lait, sel, un peu de vanille en poudre, huile pour friture.

Mélangez le tout de manière homogène, filtrez la pâte. Quand l'huile est bien chaude, trempez chaque feuille d'ortie dans la pâte, puis déposez-les dans la poêle. Retournez quand la première face est cuite. Egouttez et servez bien chaud.

Astuce : si l'on ne sucre pas la pâte, ce beignet peut être servi à l'apéritif ou en accompagnement d'un poisson.

Et pour en savoir plus sur l'ortie et les plantes sauvages

Bibliographie aux Editions de Terran
"Les secrets de l'Ortie" - "Saveurs d'Ortie"
"Purin d'Ortie et Cie" : en vente à la Chaumière aux Orties, à La Haye-de-Routot

Sam. 31 mars et dim. 1er avril
"Les Z'Orties" La-Haye-de-Routot (27)
Rencontres nationales autour de l'ortie, des plantes sauvages et de leurs usages : conférences, débats, films, visites, parcours de découverte des plantes locales, ateliers, dégustations, démonstrations, animations, marché à thème, forum de livres, restauration.

4 euros > 16 ans
Accès 2 jours : 7 euros

Programme complet de la chaumière aux orties sur http://web.mac.com/lahayederoutot
Tél. 02 32 57 35 74 - orfol@aol.com

seinoo.fr

le réseau social des habitants du Parc

www.pnr-seine-normande.com

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
Fax 02 35 37 39 70
www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Studio Le Zèbre
Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Morvan
Rédaction : Equipe du Parc
Photo de couverture : Eric Bénard
Photos intérieures : P. Loridon, G. Aubin, J. Simon, J. Launay, M. Landron, F. Boittin, M. Allard, Mairie de Caudebec-en-Caux, Département de Seine-Maritime, A. Joubert, E. Bénard, T. Houyel, JL Coquerel, M. Goujon, G. Deniau, F. Rozanska
Imprimerie ETC-INN – ISSN 1627-9425
Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales
Février 2012

UNION EUROPEENNE
RÉGION HAUTE NORMANDIE
DÉPARTEMENT DE L'EURE